FONDS POUR L'ARBRE

S'UNIR POUR LES HAIES



2025-2026
Rapport d'activité

©Photo: Karolina Samborska

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Un mouvement qui prend racine 4
Le Fonds pour l'Arbre aujourd'hui 6
Bilan pour 2025-2026 8
Dépenses et ressources 10

I- SOUTENIR LES PROJETS TERRITORIAUX EN FAVEUR DE LA HAIE

Notre programme 12
Préserver la diversité génétique pour des haies plus résilientes : soutenir le label Végétal local 14
Recréer un maillage de haies pour les territoires de demain 16
Cultiver l'expérience pour semer l'innovation 18
Garantir l'avenir des haies grâce à la gestion durable 20
Faire réseau pour changer d'échelle 22

II- PORTER LA VOIX DE LA HAIE

Récompenser les pratiques des agriculteurs engagés 26
Faire de la haie une cause collective 28
Inscrire durablement la haie dans les politiques publiques 30

III- AGRANDIR LE COLLECTIF DE MÉCÈNES

Agrandir le collectif de mécènes 32
Perspectives à horizon 2030 36
Mécènes, nous rejoindre 38

ÉDITO

Nous partageons tous un constat : les campagnes françaises ont perdu une part importante de leurs haies et continuent encore d'en perdre chaque année. Malgré les moyens déployés pour l'éviter, leur préservation, leur gestion durable et leur replantation constituent des leviers concrets pour renforcer la résilience de notre agriculture et répondre aux défis climatiques de nos territoires.

Depuis maintenant six ans, le Fonds pour l'Arbre agit pour faire de cette conviction une réalité. À travers le soutien de projets de plantation, de gestion durable de la ressource bocagère, de structuration de filières de valorisation économiquement pérennes et durables et de mobilisation d'acteurs de la haie dans les territoires, nous contribuons à remettre l'arbre champêtre au cœur des paysages et des pratiques agricoles.

Cette action repose sur une alliance originale entre un collectif de mécènes engagés et l'expertise de Réseau Haies France. D'un côté, des entreprises, fondations d'entreprise et fondations familiales se sont unies autour d'une ambition commune : prendre leur part dans la transition écologique et soutenir concrètement celles et ceux qui agissent sur le terrain en faveur des haies. De l'autre, Réseau Haies France met au service du Fonds son expertise technique, son réseau de près de 500 structures engagées et sa connaissance fine des enjeux territoriaux et nationaux. Cette complémentarité entre engagement philanthropique et expertise de terrain fait la singularité du Fonds pour l'Arbre. Ensemble, nous partageons la conviction que la philanthropie environnementale peut produire un véritable effet levier, en apportant des moyens financiers, en renforçant les capacités d'action des acteurs de terrain et en faisant connaître les enjeux liés à la haie auprès du plus grand nombre.

Au fil des années, ce collectif s'est renforcé et le Fonds a gagné en maturité. Nous sommes fiers de voir croître à la fois le nombre de mécènes engagés et les moyens mobilisés au service des projets. Cette dynamique nous permet aujourd'hui d'intervenir à différentes échelles : aux côtés des agriculteurs qui plantent et gèrent les haies de façon durable, avec les collectivités et les maires qui mettent en œuvre la planification écologique dans leurs territoires, mais aussi au niveau national pour faire progresser nos politiques publiques.

La haie a bénéficié ces dernières années d'une reconnaissance institutionnelle sans précédent, notamment grâce à la montée en puissance du Pacte en faveur de la haie et à une meilleure prise en compte de ses enjeux dans les politiques publiques. Cependant, ces avancées demeurent fragiles. Les contraintes budgétaires et les évolutions du contexte politique nous rappellent combien il est nécessaire de continuer à porter collectivement la voix de la haie et de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Pour les années à venir, trois priorités guideront notre action : renforcer la reconnaissance de l'arbre et de la haie, développer notre collectif de mécènes afin d'accroître la capacité d'action dans les territoires, et rapprocher toujours davantage les entreprises des acteurs qui œuvrent chaque jour sur le terrain.

J'ai l'honneur de succéder à Sylvie Monier et Jean-Philippe Beau-Douëzy à la présidence du Fonds pour l'Arbre. Le collectif les remercie chaleureusement pour leur engagement, leur vision et leur investissement au service de notre projet collectif. Nos remerciements vont également à Philippe Gruau, qui a assuré la présidence pendant quelques mois et accompagné cette transition avec engagement.

Nous sommes convaincus que l'arbre et la haie ont le pouvoir de transformer durablement nos territoires, de réconcilier économie et écologie, et de reconnecter les habitants à la nature, à l'agriculture et à la beauté des paysages qui nous entourent. Je vous souhaite une belle lecture de ce rapport, témoin de l'impact sur le terrain des actions portées par notre collectif, qui ne demande qu'à s'agrandir pour faire face aux besoins des territoires face aux défis climatiques qui nous attendent.

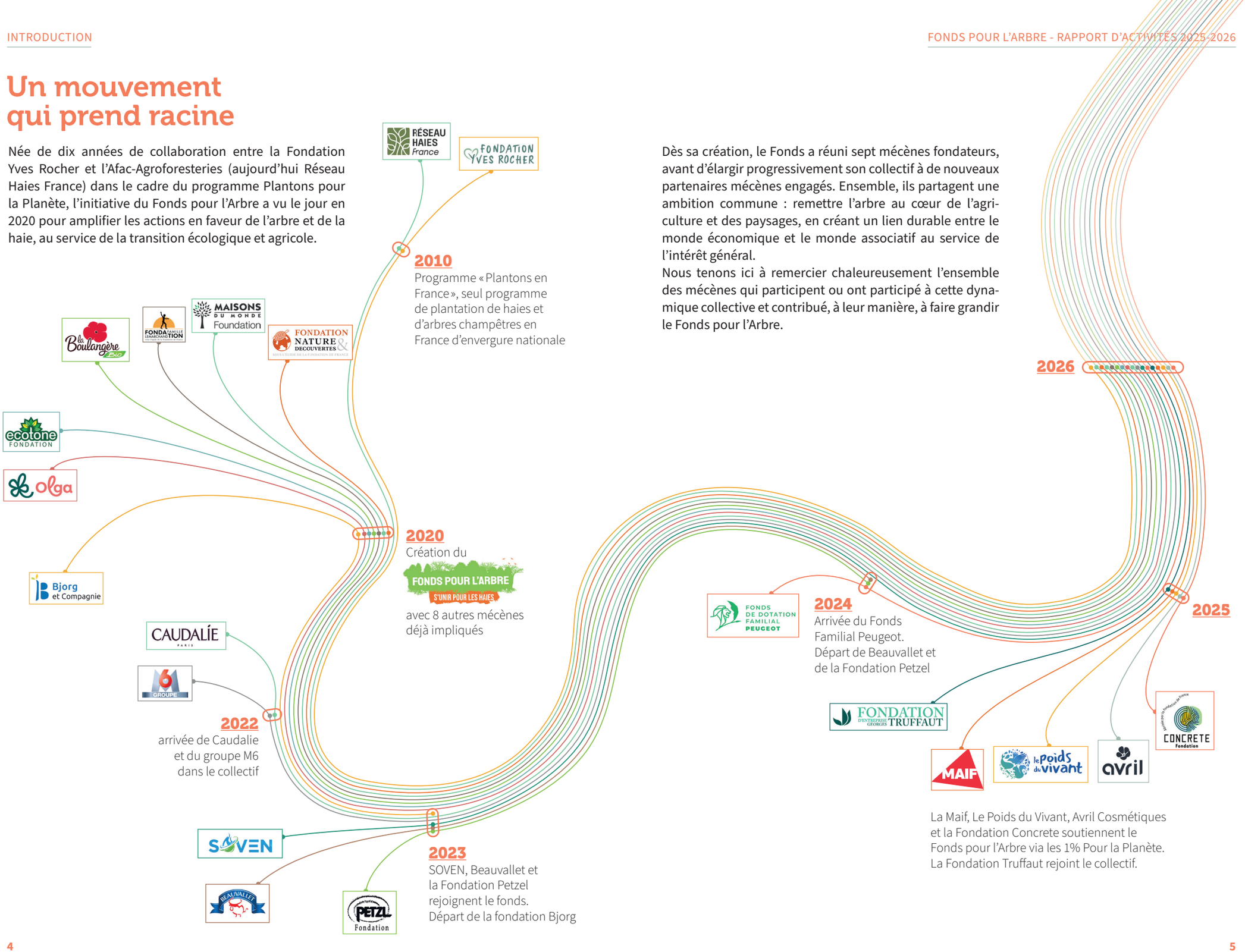
Hélène Barillet, Présidente du Fonds pour l'Arbre

Un mouvement qui prend racine

Née de dix années de collaboration entre la Fondation Yves Rocher et l'Afac-Agroforesteries (aujourd'hui Réseau Haies France) dans le cadre du programme Plantons pour la Planète, l'initiative du Fonds pour l'Arbre a vu le jour en 2020 pour amplifier les actions en faveur de l'arbre et de la haie, au service de la transition écologique et agricole.

Dès sa création, le Fonds a réuni sept mécènes fondateurs, avant d'élargir progressivement son collectif à de nouveaux partenaires mécènes engagés. Ensemble, ils partagent une ambition commune : remettre l'arbre au cœur de l'agriculture et des paysages, en créant un lien durable entre le monde économique et le monde associatif au service de l'intérêt général.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble des mécènes qui participent ou ont participé à cette dynamique collective et contribué, à leur manière, à faire grandir le Fonds pour l'Arbre.



Le Fonds pour l'Arbre aujourd'hui

Notre raison d'être

Nous sommes un collectif d'acteurs engagés pour la haie et l'arbre champêtre. Nous visons à préserver, restaurer, développer et gérer notre patrimoine naturel et nos paysages au service de la transition écologique et agricole dans l'intérêt général. Face à un contexte d'urgence climatique et environnementale, nous menons avec exigence des actions concrètes et durables adaptées au besoin des territoires à tous les échelons : territorial, régional, national.

Notre modèle unique

Notre modèle repose sur un collectif de mécènes et une alliance technique avec Réseau Haies France. Nous mutualisons les compétences, visions et ressources afin de proposer un programme de soutien aux actions en faveur des haies résilient, aux impacts concrets et démultipliés sur le terrain.

Les axes de la stratégie de développement du Fonds pour l'Arbre pour 2025-2027

AXE 1 : Soutenir les projets territoriaux en faveur de la haie
AXE 2 : Faire reconnaître l'arbre champêtre comme ressource d'intérêt général auprès du grand public, des mécènes et des politiques
AXE 3 : Agrandir le collectif de mécènes

Cette année, la gouvernance du Fonds pour l'Arbre a évolué. De nouveaux statuts ont été signés en février 2026. Le bureau a été ouvert à l'ensemble des administrateurs du Fonds. Ainsi, de nouveaux membres ont été élus au bureau afin d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle des grandes orientations définies par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'administration du Fonds est composé de 8 membres :

MEMBRES CO-FONDATEURS

Fondation Yves Rocher, représentée par :
- Marie-Anne Gasnier – Déléguée Générale, titulaire
- Jean-Philippe Beau-Douëzy – Consultant environnement, titulaire
- Marine Ségura – Consultante en biodiversité et agroécologie, suppléante

Réseau Haies France, représenté par :
- Stéphane Vassel – Co-directeur CPIE des Pays Creusois, titulaire
- Philippe Gruau – CUMA CEPVII, titulaire
- Thierry Luisin – Directeur Planteurs Volontaires, suppléant

MEMBRES DONATEURS FONDATEURS

Fondation Nature et Découvertes, représentée par :
- David Sève – Directeur, titulaire

Maisons du Monde Foundation, représentée par :
- Lisa Mimoun – Responsable développement, titulaire
- Éléonora Brac – Cheffe de projet mécénat, suppléante

Olga, représentée par :
- Nathan Pezet – Coordinateur Filières végétales, remplacé par Cécile Legrand – Responsable RSE, titulaire

La Boulangère Bio, représentée par :
- Hélène Barillet – Responsable RSE, titulaire

Fondation Ecotone, représentée par :
- Emilie Lowenbach – Directrice RSE et communication, titulaire

Fonds Familial Peugeot, représenté par :
- Marc Friedel – Administrateur, titulaire

Le nouveau Bureau, élu en mars 2026



Hélène Barillet
Présidente

« Amplifier la notoriété et l'impact à toutes les échelles : territoriale, régionale et nationale. »



Philippe Gruau
Trésorier

« Poursuivre l'engagement dans cet espace original mobilisant mécènes engagés et structure technique référente. »



Cécile Legrand
Secrétaire

« Le Fonds pour l'Arbre est bien plus qu'une action de mécénat : un engagement structurant et durable. »

Les ressources humaines dédiées au fonctionnement du Fonds pour l'Arbre

Une convention de partenariat entre Réseau Haies France et le Fonds pour l'Arbre fait état des apports réciproques et des modalités de coopération des deux acteurs. Pour assurer les missions conduites avec le Fonds pour l'Arbre, Réseau Haies France a structuré une équipe salariée pour assurer le développement du Fonds. Les actions portées par l'équipe et détaillées dans la convention de partenariat sont :

- Gestion du programme du Fonds pour l'Arbre
- Coordination des chantiers d'animation participatifs
- Renforcement des ressources philanthropiques pour la haie et animation du collectif des mécènes
- Accompagnement au développement de la stratégie de développement du Fonds pour l'Arbre
- Organisation du Concours général agricole, pratiques agroécologiques, catégorie agroforesterie
- Développement d'un contexte national favorable au Fonds pour l'Arbre (portage d'outils métiers de qualité, plaidoyer technique pour des politiques publiques ambitieuses, accompagnement au développement des Réseaux Haies régionaux)

Équipe Réseau Haies France mobilisée pour le Fonds pour l'Arbre :



Isaure Quillien
Chargée de programme et de mécénat



Paule Pointereau*
Responsable stratégie



Laura Wilson
Chargée de programme



Pierre-Yves Le Bot
Chargé de gestion administrative



Anselme El Aouni
Alternant Fonds pour l'Arbre 2025-26

**Responsables stratégie*

Équipe Réseau Haies France en support spécifique :



Benjamin Gourlin
Chargé de projet Végétal local



Maxence Belle
Chargé de projet Label Haie



Baptiste Sanson*
Chargé de la structuration régionale



Catherine Moret*
Secrétaire générale de Réseau Haies France



Fanny Duperray*
Chargée de communication et de relations publiques



Sarah Melot
Alternante 2024-26 en communication

Bilan pour 2025-2026

16
MÉCÈNES

1 465 394 €
DE BUDGET TOTAL

95 Structures soutenues

48 407
Personnes touchées par l'action territoriale des structures locales

14 764
Gestionnaires et planteurs mobilisés

11
Animations de sensibilisation réalisées avec les mécènes

9
Associations régionales Réseau Haies soutenues

500
Salariés sensibilisés via les actions de plantations avec les mécènes

15
Territoires inscrits au Concours général Agricole Agroforesterie

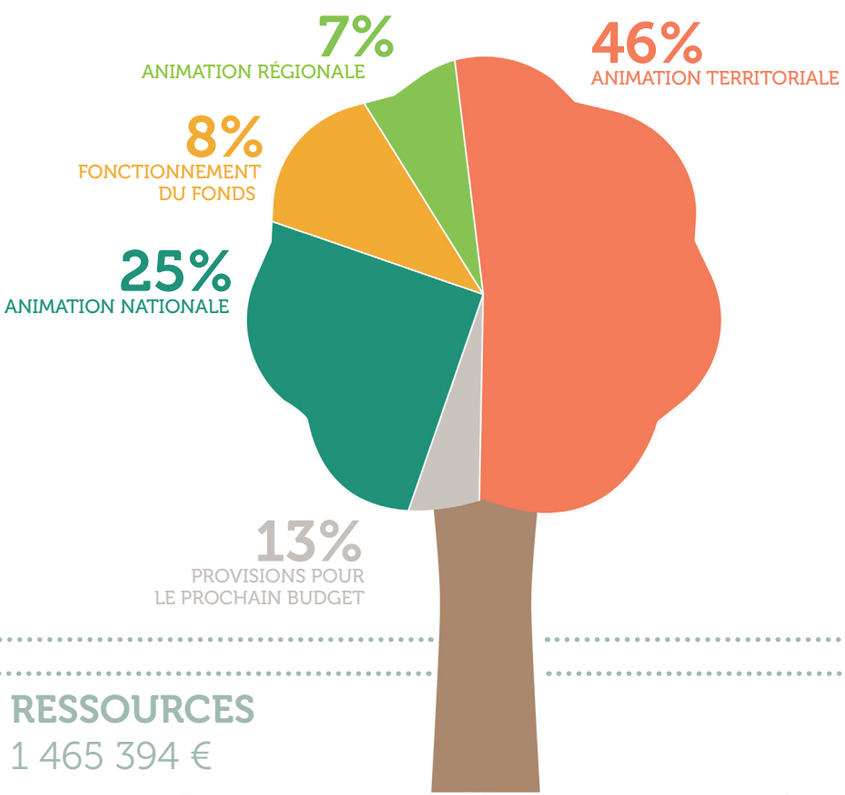
3 654km
De haies gérées durablement avec le Label Haie

Label Haie

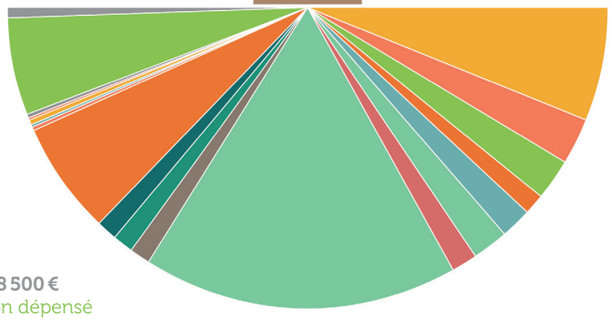
55%
De plants Végétal local utilisé dans les plantations

label VÉGÉTAL local

DÉPENSES
1 464 725 €



RESSOURCES
1 465 394 €



Intérêts bancaires **8 500 €**
Reprise de fond non dépensé saison 24-25 **161 727 €**
Collecte de dons **1 620 €**
Fondation Concrete **1 000 €**
Le Poids du Vivant **10 000 €**
Ecotone **2 000 €**
Maif **10 000 €**
Avril cosmétiques **177 877 €**
Fondation Truffaut **32 000 €**
Amis de la Fondation Truffaut **670 €**
Engie SOVEN **30 000 €**

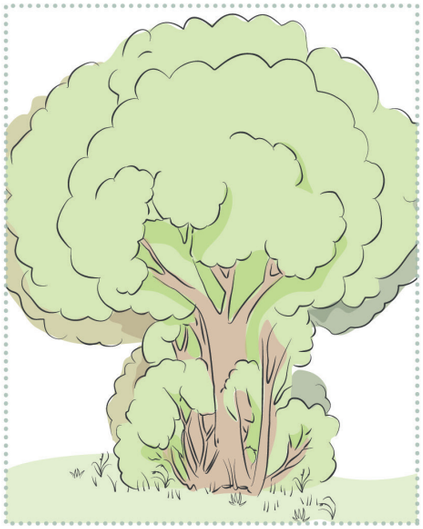
Groupe M6 **32 826 €**
Caudalie **500 000 €**
Olga **45 000 €**
Maison du Monde Foundation **52 826 €**
Fondation Ecotone **50 000 €**
Fondation Nature & Découvertes **30 000 €**
La Boulangère Bio **65 000 €**
Fonds Familial Peugeot **80 000 €**
Fondation Yves Rocher **177 174 €**

Grâce au Fonds pour l'Arbre, en 2025 en France c'est :

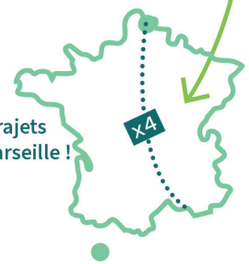
331 km
de haies implantées



3 654 km
de haies gérées durablement



3 985 km
de haies préservées et implantées en 2025 avec le Fonds pour l'Arbre



Soit 4 trajets Lille-Marseille !

Notre programme

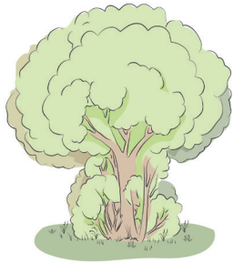
Le programme du Fonds pour l'Arbre soutient des structures locales qui mènent une animation territoriale en faveur de la gestion et du déploiement de l'arbre et de la haie. Nous soutenons toute la chaîne d'acteurs qui fait vivre les haies : les pépinières qui produisent les jeunes plants, la mise en réseau des acteurs, la plantation de nouvelles haies, et leur gestion durable qui permet de garantir leur rôle écologique. Nous soutenons aussi l'innovation de ces acteurs : par exemple les techniques qui permettent de laisser une haie s'implanter naturellement plutôt que de la planter (la « régénération naturelle »), ou de restaurer des haies dégradées pour qu'elles jouent pleinement leur rôle pour la biodiversité, les sols, le climat, ou le paysage.
Notre programme propose le soutien de sept thématiques, cumulables entre elles, pour accompagner les haies à chaque étape de leur cycle de vie. Ces thématiques s'adaptent aux enjeux spécifiques de chaque territoire et sont complémentaires aux aides publiques. Chaque année, les enveloppes de ces aides sont réajustées pour toujours se positionner en juste complémentarité et ainsi garantir l'agilité et l'équilibre du programme.

Répartition du budget entre les cinq grandes thématiques soutenues :



281 400 €

Implanter durablement des haies nouvelles



248 000 €

Gérer durablement les haies avec le Label Haie



114 000 €

Déployer une filière de plants de qualité Végétal local

Capitaliser les expériences pour innover dans l'implantation des haies et leur suivi



11 000 €



105 000 €

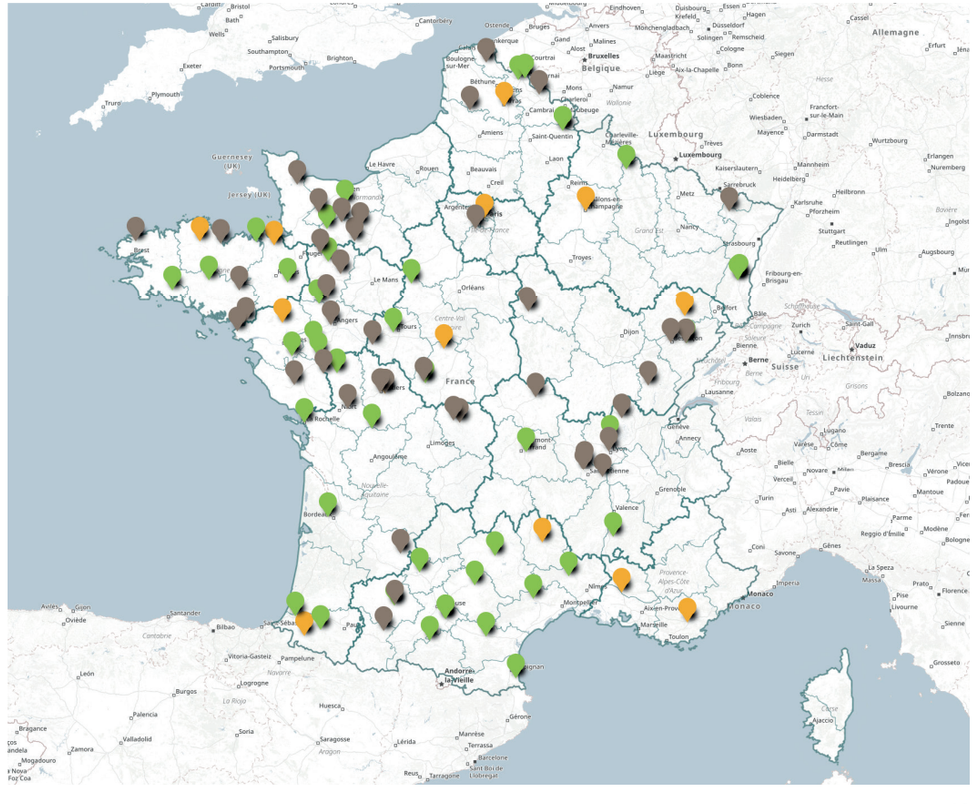
Structurer le réseau des acteurs de la haie avec les Réseau Haies régionaux

Nous soutenons 95 structures diversifiées, engagées en faveur de l'arbre et de la haie :

12 Structures du domaine de l'agriculture

44 Structures œuvrant pour l'arbre hors forêt

39 Structures spécialisées en environnement



Préserver la diversité génétique pour des haies plus résilientes : soutenir le label Végétal local

On pourrait croire qu'un noisetier est un noisetier, où qu'il pousse. Pourtant, il n'en est rien. Un noisetier sauvage breton, provençal ou une variété cultivée possèdent chacun un patrimoine génétique unique, façonné au fil des générations par l'adaptation au climat, aux sols, aux insectes et aux maladies de leur territoire. Cette diversité, invisible à l'œil nu, constitue un atout essentiel pour la résilience des haies face aux aléas climatiques.

Préserver cette richesse génétique passe par le choix de végétaux d'origine sauvage et locale. C'est tout l'enjeu du label Végétal local, qui garantit l'origine et la traçabilité des graines et des plants au sein de grandes régions biogéographiques, de la récolte en milieu naturel jusqu'à leur production en pépinière. Les graines sont collectées dans des milieux naturels et auprès de nombreux arbres afin de conserver toute leur diversité génétique. Les végétaux ainsi produits sont mieux adaptés à leur environnement, plus résilients face aux maladies et aux stress climatiques, et contribuent au maintien des interactions entre la flore et la faune locales.

Afin d'accélérer le développement de cette démarche, le Fonds pour l'Arbre consacre **114 000 €** au déploiement de la filière Végétal local. L'objectif est d'augmenter durablement la disponibilité et l'utilisation de plants labellisés dans les projets de plantation de haies. Dans un contexte de forte hausse de la demande, portée notamment par le Pacte en faveur de la haie, ce soutien contribue à renforcer les capacités de production de la filière tout en garantissant la qualité génétique et la traçabilité des végétaux.

Le réseau de correspondants, maillon essentiel de la filière

Le soutien du Fonds pour l'Arbre s'adresse notamment aux **19 correspondants Végétal local issus de Réseau Haies France**. En lien avec les Conservatoires botaniques nationaux, ils jouent un rôle clé dans le développement de la filière en accompagnant l'ensemble de la chaîne de valeur : collecteurs de graines, pépiniéristes et porteurs de projets de plantation. **228 pépiniéristes ont ainsi été accompagnés** pour développer leur production de végétaux locaux.

Concrètement, ils sensibilisent aux enjeux du label Végétal local, organisent des formations et des journées techniques et facilitent la mise en relation entre producteurs et acheteurs. Leur action contribue à mieux anticiper les besoins, à développer l'offre disponible et à favoriser le recours à des végétaux adaptés aux territoires. Enfin, ils travaillent avec les collectivités et les dispositifs publics pour encourager l'intégration du Végétal local dans les cahiers des charges et les programmes de plantation, notamment dans le cadre des politiques en faveur de la haie (ex : Pacte en faveur de la Haie).

Grâce au soutien de cette organisation territoriale, le Fonds pour l'Arbre contribue à consolider une filière structurée, capable de fournir des végétaux adaptés aux territoires et de garantir des plantations de haies plus durables, plus résilientes face au changement climatique et plus favorables à la biodiversité.





228
Acteurs de la filière amont accompagnés : pépiniéristes ou collecteurs



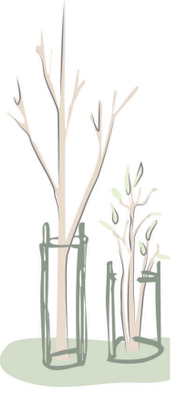
84
Collectivités accompagnées pour inscrire Végétal local dans les marchés publics

Recréer un maillage de haies pour les territoires de demain

Les haies constituent l'une des infrastructures écologiques les plus précieuses de nos territoires. Pourtant, près de 70 % du linéaire de haies a disparu en France depuis les années 1950. Cette disparition a progressivement fragilisé les écosystèmes et privé les territoires de nombreux services : protection des sols, préservation de la biodiversité, régulation de l'eau, stockage du carbone ou encore protection des cultures et du bétail.

Face à ce constat, planter de nouvelles haies est devenu une nécessité. Mais planter ne suffit pas. Dans un contexte de changement climatique, garantir la réussite et la pérennité des plantations est un enjeu majeur. Le choix des essences, l'origine des plants, les techniques de plantation, l'accompagnement des planteurs et l'anticipation de la gestion future conditionnent le succès d'une haie sur le long terme.

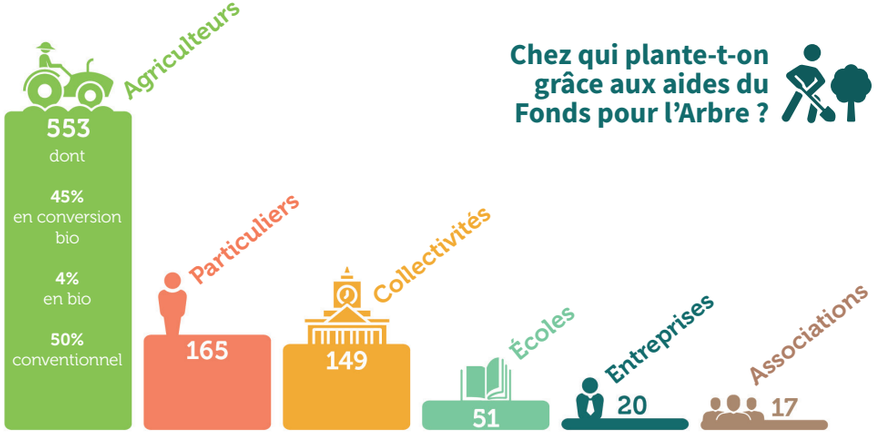
C'est pourquoi le Fonds pour l'Arbre soutient des structures territoriales expertes qui accompagnent les projets de plantation auprès des agriculteurs, des collectivités et des particuliers. Leur rôle est essentiel : elles conseillent les porteurs de projets, diffusent les bonnes pratiques et veillent à la qualité des plantations et de leur positionnement dans le paysage, afin de favoriser le développement de haies résilientes et durables. Cet accompagnement rencontre un fort engouement, témoignant de la place croissante de la haie dans les stratégies de transition écologique des territoires.

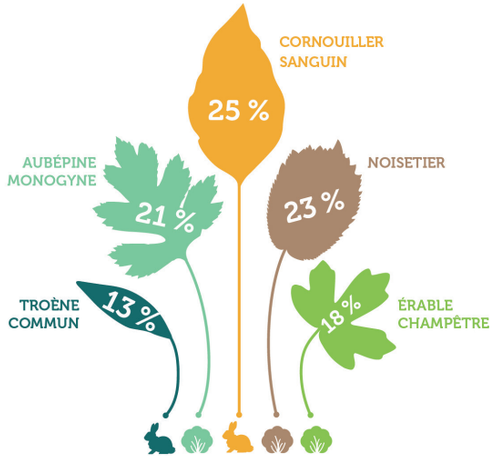


Planter des haies et créer du lien

En 2025-2026, l'expertise de notre réseau et la mobilisation de nombreux planteurs ont **permis de planter plus de 394 000 plants sur 331,6 km en France**. La majorité des structures bénéficiaires organise également des chantiers participatifs, impliquant directement les citoyens dans les actions de plantation. Cette année, **14 345 personnes ont été mobilisées dont 2 078 nouveaux planteurs** ont réalisé leur première plantation de haies chez eux.

Au-delà de leur contribution concrète à la plantation, ces moments d'action collective jouent un rôle essentiel de sensibilisation. Ils favorisent la transmission de connaissances et permettent de mieux faire comprendre le rôle fondamental des haies et des arbres dans les écosystèmes.





Dans cette dynamique d'exigence et d'amélioration continue, nous proposons un soutien renforcé aux structures qui privilégient l'utilisation de plants d'origine locale, avec au moins **50 % de plants issus du label Végétal local.** Cette orientation permet de favoriser des plantations mieux adaptées aux conditions écologiques et aux défis environnementaux. Sur la période 2025-2026, nous observons ainsi une mobilisation de **55 % de plants labellisés.**

Nous souhaitons également promouvoir la gestion durable des haies, dès leur plantation. Nous proposons donc un soutien supplémentaire à ceux qui souhaitent réaliser un pré-audit Label Haie. Cette étape préalable permet aux opérateurs de réaliser un diagnostic sur les pratiques de gestion des autres haies de la ferme. C'est un temps pour donner des premiers conseils de bonne gestion durable, à appliquer à la jeune haie qui va pousser. L'objectif est d'inscrire chaque nouvelle plantation dans une perspective de long terme, afin qu'elle puisse pleinement remplir ses fonctions agronomiques, écologiques et paysagères. Ainsi, à travers le soutien apporté, c'est toute une dynamique collective qui se structure et se renforce en faveur de nouveaux paysages agricoles.

↓ Chantier de plantation participatif en Hauts-de-France, février 2026. ©Les Planteurs Volontaires



Cultiver l'expérience pour semer l'innovation

La transition agroécologique repose sur la capacité des acteurs de terrain à expérimenter, adapter et améliorer en permanence leurs pratiques. Face au changement climatique, à l'évolution des contextes agricoles et aux attentes croissantes en matière de biodiversité, il est nécessaire de faire émerger de nouvelles solutions tout en valorisant les connaissances déjà acquises. Sur le programme 2025-2026, **11 000 €** ont été mobilisés pour accompagner des démarches de capitalisation d'expérimentations et de partage d'expériences en matière d'implantation de haies et de suivi de ces dernières. L'objectif principal n'est pas de financer des pratiques innovantes, mais de mieux comprendre leur efficacité, leurs conditions de réussite et leur transférabilité à d'autres territoires. Ces travaux permettent d'enrichir les ressources disponibles pour l'ensemble des acteurs de la haie, et de renforcer collectivement les connaissances utiles au déploiement de projets qui sauront faire face au défi climatique à venir.

Des haies qui poussent sans qu'on les plante : expérimenter la régénération naturelle assistée

La plupart du temps, les arbres n'ont pas forcément besoin d'être plantés pour pousser !
C'est à partir de ce constat que se développe la **régénération naturelle assistée** : l'idée n'est plus de planter des haies, mais de s'appuyer sur la nature en accompagnant la capacité spontanée des arbres à pousser. Cet accompagnement demande des techniques nouvelles pour obtenir une haie qui soit fonctionnelle pour l'agriculteur et dans un délai qui correspond à ce qu'il recherche. Tous ces processus d'accompagnement de la nature sont à l'état de test sur les territoires par de nombreuses structures locales. Ces tests passent par l'adaptation des pratiques de gestion, jusqu'aux semis de graines d'arbres et arbustes sur sol remanié. Cette approche rassemble un large éventail de techniques plus ou moins interventionnistes permettant d'accompagner le développement d'arbres et arbustes à partir de graines sur site.Nous finançons le temps consacré au retour d'expérience et à la formalisation de ces expérimentations, capitalisé par Réseau Haies France. Les enseignements recueillis permettent d'identifier les facteurs de réussite, les limites rencontrées ainsi que les conditions favorables à la mise en œuvre de ces techniques.

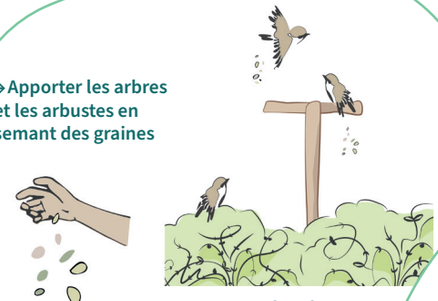
Structurer le suivi des jeunes haies pour garantir leur avenir

Planter une haie ne suffit pas à garantir son bon développement. Si son suivi est généralement assuré durant les trois premières années, il lui faut souvent plus de dix ans pour atteindre son bon état écologique. Or, ces premières années sont aujourd'hui rendues plus difficiles par le réchauffement climatique, avec des épisodes de sécheresse et des conditions météorologiques plus extrêmes. Un suivi est donc indispensable pour assurer sa survie et lui permettre, à terme, de remplir pleinement ses fonctions écosystémiques.
Nous soutenons les travaux visant à mieux comprendre et formaliser les méthodes d'accompagnement des jeunes haies après leur implantation. En effet, la réussite d'une haie ne dépend pas seulement de la qualité de sa plantation ou de son origine : elle repose aussi sur les pratiques de gestion mises en œuvre durant les premières années de son développement.
Afin de répondre à cet enjeu de gestion post-implantation, nous finançons la collecte et l'analyse des méthodes développées par les structures locales sur le terrain. Ces retours d'expérience rassemblent des pratiques variées, et permettent à Réseau Haies France de construire progressivement un référentiel partagé à l'échelle nationale. Cette montée en compétences collective vise à renforcer la qualité des accompagnements proposés et à améliorer la pérennité des haies implantées.

Laisser les arbres pousser : La régénération naturelle assistée des haies

APPORTER LES GRAINES

→ Apporter les arbres et les arbustes en semant des graines



→ Mettre en place les conditions favorables pour que la faune sauvage propage les graines

FACILITER L'IMPLANTATION DES GRAINES

Pour permettre aux jeunes arbres et arbustes semés de se développer il faut leur apporter des conditions propices. Pour cela on fait appel à un allié indispensable : **LA RONCE !**

→ Elle protège les jeunes pousses de la prédation par les animaux



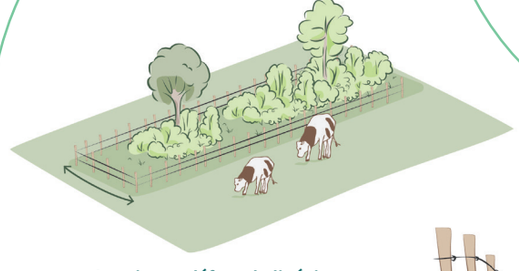
→ Elle décompacte le sol et le prépare pour une meilleure implantation



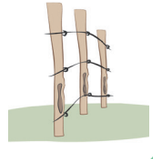
→ En limitant la pousse des graminées ou autres herbacées, elle laisse plus de place aux jeunes arbres

DONNER DE LA LARGEUR

→ Pour laisser plus de chances à la régénération naturelle, une largeur importante doit être attribuée à la haie



→ La mise en défens du linéaire par des clôtures est une solution pour empêcher les animaux d'élevage de se nourrir des jeunes arbres



Le Fonds pour l'Arbre investit 11 000€ pour l'innovation

Garantir l'avenir des haies grâce à la gestion durable

Planter des haies est indispensable mais préserver dans le temps les 750 000 km de haies héritées des générations précédentes l'est tout autant. Pourtant, malgré les efforts engagés ces dernières années, les haies françaises restent soumises à de nombreuses pressions : pratiques d'entretien dégradantes, arrachages, surexploitation pour le bois énergie ou encore impacts croissants du changement climatique.
Aujourd'hui, près de 80 % des haies sont considérées comme dégradées. Leur état écologique se détériore progressivement, leur capacité de renouvellement diminue et leur résilience face aux sécheresses, aux tempêtes ou aux maladies s'affaiblit.
Face à cet enjeu, il est indispensable d'accompagner les agriculteurs, les collectivités et l'ensemble des gestionnaires de haies vers des pratiques adaptées, conciliant préservation écologique, renouvellement des haies et valorisation de leurs ressources. Renforcer les connaissances, diffuser les bonnes pratiques et soutenir leur mise en œuvre constituent des conditions fondamentales pour préserver ce patrimoine vivant, favoriser son renouvellement et garantir durablement les nombreux services que les haies rendent à la société, des services essentiels au fonctionnement des territoires ruraux.



Haie labellisée, en bon état écologique


Haie dégradée, en mauvais état écologique

Le Label Haie, outil au service de la gestion durable

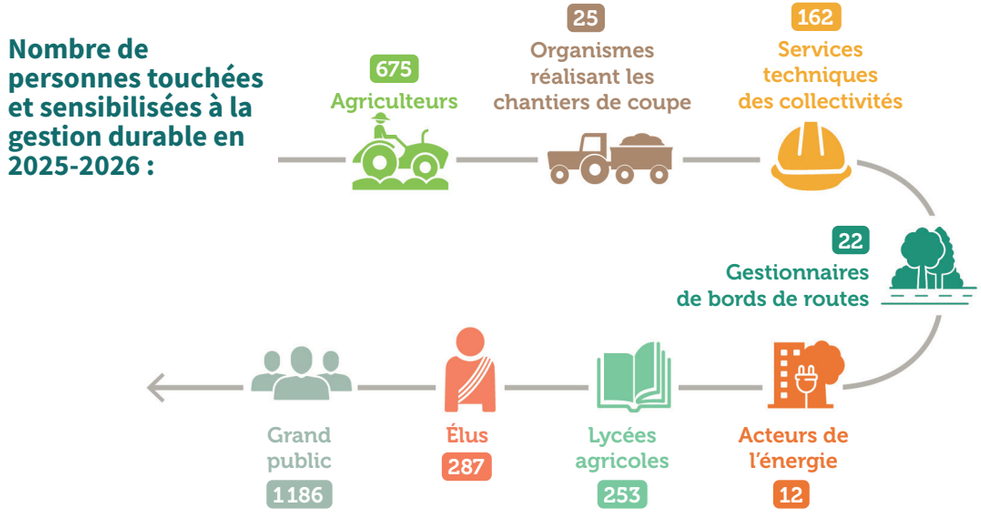
Dans cette perspective, le Label Haie s'appuie sur un référentiel de bonnes pratiques qui fournit un cadre commun aux gestionnaires de haies, facilite l'accompagnement technique et permet de valoriser économiquement et socialement les démarches engagées sur le terrain auprès des agriculteurs.
Le label poursuit trois ambitions complémentaires :

- Faire évoluer les pratiques de gestion afin de préserver durablement les services rendus par les haies grâce au maintien de leur bon état écologique et de leur capacité de renouvellement.
- Renforcer la valeur économique des haies en développant les filières haies bois-énergie, tout en respectant la ressource et sa capacité de renouvellement.
- Développer la rémunération des services écosystémiques rendus par les haies gérées durablement.



Un réseau d'acteurs pour accompagner la gestion durable

Afin de favoriser le déploiement du Label Haie à l'échelle nationale, le Fonds pour l'Arbre a **soutenu financièrement 16 référents régionaux Label Haie.** Véritables relais territoriaux, leur mission consiste à former et accompagner les structures locales afin qu'elles puissent, à leur tour, déployer le Label Haie auprès des agriculteurs et autres gestionnaires de haies.
À travers des formations, des journées techniques et des actions de terrain, ils sensibilisent un large éventail d'acteurs : agriculteurs, collectivités, établissements d'enseignement agricole, structures d'accompagnement, gestionnaires d'infrastructures ou encore porteurs de projets de plantation.
Cette année, les **référents régionaux Label Haie ont réalisé 66 formations** à destination des conseillers techniques. Ces professionnels accompagnent les agriculteurs dans la démarche Label Haie et l'amélioration de leurs pratiques, favorisant ainsi un accompagnement de proximité.





Carte des 16 référents régionaux Label Haie

Les référents régionaux contribuent également à l'inscription du Label Haie dans les politiques publiques et les dispositifs régionaux de soutien à la haie. Ils participent à la définition de stratégies régionales de déploiement, mobilisent les acteurs locaux, recherchent des financements et identifient les conditions nécessaires à son développement à long terme.
Enfin, grâce à leur proximité avec le terrain, ils assurent un rôle essentiel de liaison entre les territoires et l'échelle nationale. Ils font remonter les enjeux techniques, les difficultés rencontrées et les besoins d'évolution identifiés localement, contribuant ainsi à l'amélioration continue des cahiers des charges et des outils du Label Haie.

Faire réseau pour changer d'échelle

9 associations régionales

RÉSEAU HAIES

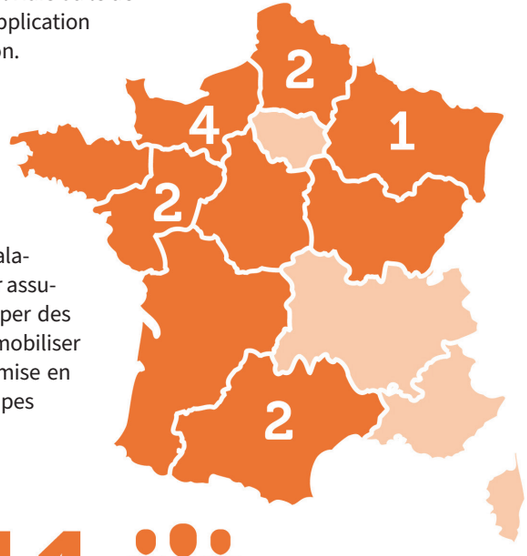
Au fil des années, le réseau d'acteurs engagés en faveur de la haie et de l'agroforesterie n'a cessé de s'agrandir. Cette dynamique a renforcé la nécessité de structurer l'action collective à différentes échelles, du territoire au niveau national. Les enjeux, les paysages, les filières et les dynamiques d'acteurs diffèrent d'une région à l'autre. Pour répondre à cette diversité de situations, nous soutenons la structuration et le renforcement des Réseaux Haies régionaux, qui constituent les relais territoriaux de Réseau Haies France. Leur mission est de promouvoir, coordonner et accompagner les politiques de développement de la haie en région selon une approche à la fois agricole, environnementale et territoriale. Ils fédèrent les acteurs engagés pour la haie et l'agroforesterie afin de construire des réponses adaptées aux besoins locaux.

Un maillage qui grandit, région après région

Depuis 2018, **9 associations régionales Réseau Haies ont été créées et renforcées** grâce à l'aide du financement du Fonds pour l'Arbre. Ce soutien représente en moyenne 90% du budget des associations régionales en démarrage et descend jusqu'à 10% dès lors qu'elles sont bien installées, témoignant d'une réussite de diversification financière. Aujourd'hui, les Réseaux Haies régionaux constituent des espaces privilégiés d'échange favorisant le partage d'expériences, la mutualisation des connaissances et la montée en compétences des acteurs. Ils contribuent également au déploiement régional des grands projets portés par Réseau Haies France, tels que le Label Haie ou le déploiement de la filière Végétal local, avec une application adaptée aux enjeux spécifiques de chaque région.

Les salariés, la clé de réussite pour développer le réseau régional

L'action de ces structures régionales que nous soutenons a permis à de nombreux Réseau Haies régionaux de créer des postes salariés. Ces recrutements sont indispensables pour assurer une animation pérenne du réseau, développer des partenariats, construire des projets collectifs et mobiliser les cofinancements publics nécessaires à leur mise en œuvre. Grâce à ces moyens humains, les équipes régionales peuvent organiser des journées techniques, accompagner les acteurs de terrain, produire des références régionales, faciliter l'émergence de nouveaux projets et renforcer le dialogue entre les différents maillons de la filière.



11 Salarié·es

De l'action de terrain à la décision politique locale

468 structures adhérentes

RÉSEAU HAIES *France*

Au-delà de leur rôle d'animation, les Réseaux Haies régionaux représentent les acteurs de l'arbre et de la haie auprès des institutions régionales. Ils participent à l'élaboration, au suivi et à l'amélioration des politiques publiques en faveur des haies, tout en faisant remonter à l'échelon national, les besoins identifiés sur le terrain.
En soutenant ces structures régionales, le Fonds pour l'Arbre investit dans une dynamique collective de long terme. La structuration régionale constitue en effet un levier essentiel pour massifier les actions en faveur des haies, renforcer les compétences des acteurs de terrain et accélérer le développement de politiques ambitieuses en faveur de l'arbre, de la biodiversité et de la transition agroécologique.

L'association Réseau Haies Grand Est a été constituée en présence des élus de la Région Grand Est, ce qui marque une action directe envers les politiques publiques régionales. Au premier plan : Frank Leroy, Président du Conseil régional du Grand Est accompagné notamment de la Présidente de Réseau Haies Grand Est, Sophie Barnouin au second plan.
© Stadler - Région Grand Est





Séminaire Inter-Réseau Haies, ©Réseau Haies Occitanie

« Le Fonds pour l'Arbre est un financement essentiel à la structuration de notre association. En 2026, il a soutenu notre activité et permis l'embauche, la montée en compétences et la formation de nos deux salariés récemment arrivés. Il nous a également permis de démarrer l'écriture d'une feuille de route stratégique afin de définir nos ambitions, enjeux et projets à court, moyen et long terme. »

Audrey Foin, coordinatrice régionale pour Réseau Haies Hauts-de-France

« Dans le cadre du dispositif Pays de la Loire Bocage, Réseau Haies Pays de la Loire a organisé et animé une journée de sensibilisation sur la gestion durable des haies le 21 mai 2026 à la Ferme du Trèfle Blanc dans le 44. Elle a réuni 16 personnes issues de la région, du département et de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Le programme s'appuyait sur la présentation d'outils dédiés à la gestion durable, notamment le Label Haie, avec un atelier terrain au pied des haies. Cette action, financée par le Pacte en faveur de la Haie, a permis de renforcer les liens entre Réseau Haies et les institutionnels et a rendu plus concrètes les problématiques autour de la haie.»

Sandrine Emeriau, animatrice et coordinatrice régionale pour Réseau Haies Pays de la Loire

« Les 31 mars et 1er avril 2026, Réseau Haies Occitanie a eu le plaisir d'accueillir le premier séminaire inter-Réseau Haies, réunissant les associations régionales Réseau Haies et Réseau Haies France. Ces journées sont précieuses pour créer des liens et s'enrichir mutuellement de nos pratiques. Pour cette première édition, les échanges ont porté sur les modèles économiques des Réseau Haies régionaux, l'organisation de la vie associative ou encore la communication. Une sortie terrain sur un domaine viticole accompagné par Paysarbre (34) a permis de découvrir la vitiforesterie ainsi que la palette végétale méditerranéenne »

Pascaline Silande, coordinatrice régionale pour Réseau Haies Occitanie



Séminaire Inter-Réseau Haies,
©Réseau Haies Occitanie

Récompenser les pratiques des agriculteurs engagés

Depuis 2023, le Fonds pour l'Arbre est le principal mécène du Concours Général Agricole des pratiques agroécologiques, catégorie Agroforesterie, co-organisé par Réseau Haies France et Chambres d'agriculture France.
À travers ce soutien, nous contribuons à mettre en lumière des agriculteurs qui intègrent l'arbre au cœur de leur système de production et démontrent, par leurs pratiques, les bénéfices de l'agroforesterie pour l'agriculture, la biodiversité et les territoires. Organisé à l'échelle territoriale puis nationale, le concours permet de faire émerger des modèles inspirants et de montrer que performance agricole et présence de l'arbre peuvent aller de pair.
L'édition 2026 a rassemblé **64 agriculteurs répartis sur 15 territoires**, avec **6 lauréats nationaux**, récompensés dans les catégories «Implantation» et «Gestion». La remise des prix, organisée dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, a réuni agriculteurs, partenaires techniques, institutions, mécènes et représentants des territoires.



← Table ronde de la cérémonie de remise des prix du CGA 2025-2026, le Fonds pour l'Arbre représenté par Jean-Philippe Beau-Douëzy.
© Pauline Mourey



← Cérémonie de remise des prix du CGA 2025-2026 Hélène Barillet remet le premier prix Gestion à Dominique Prié.
© Pauline Mourey



← Journée de visite de la chèvrerie des bois pâturés, le 4 juin 2026.
©Réseau Haies France

Chaque année, nous participons à une visite chez l'un des lauréats afin de favoriser les échanges d'expériences. En 2026, nous avons ainsi été accueillis sur la ferme de Carine Roland et Frédéric Chauvey, lauréats du prix spécial « Gestion ». Cette rencontre a permis de réunir agriculteurs, partenaires techniques et mécènes sur le terrain afin d'illustrer le rôle essentiel de l'arbre dans la résilience et la durabilité des exploitations agricoles.
Au-delà d'un soutien financier, le Fonds pour l'Arbre s'investit activement dans la gouvernance du concours à travers la participation de mécènes administrateurs au Comité d'orientation et aux jurys nationaux. Cette implication témoigne de notre volonté de soutenir les agriculteurs engagés dans des projets exemplaires avec la haie en faveur de la transition agroécologique et de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques à l'échelle nationale.

↓Jury local chez Franck Séguinier, le 4 septembre 2025.
©Baptiste Sanson



Faire de la haie une cause collective



↑ Animation de sensibilisation « Pied de haie » réalisée auprès de 20 directeurs de magasin Truffaut du Grand Ouest, © Fondation Georges Truffaut



Sophie Fourchy, Directrice de la Fondation Truffaut

« À travers notre partenariat avec le Fonds pour l'Arbre, la Fondation Georges Truffaut est heureuse de contribuer à une dynamique collective en lien avec sa mission. Nous sommes particulièrement sensibles au travail mené sur le terrain, aux côtés des agriculteurs, à faire émerger des solutions concrètes, économiquement rentables et durables. Nous saluons également l'impact grandissant du Fonds pour l'Arbre et sa capacité à fédérer, à accompagner et à animer un réseau de partenaires engagés. Cette approche collective, ancrée dans les réalités du terrain, donne tout son sens à notre engagement commun en faveur de la biodiversité de nos territoires. »

Des animations pour faire découvrir les haies sur le terrain

Dans un contexte d'accélération du changement climatique, dont les impacts concernent désormais tous les secteurs d'activité, il est essentiel de faire reconnaître les haies comme un levier majeur pour la transition écologique par le plus grand nombre. C'est pourquoi le Fonds pour l'Arbre fait de la sensibilisation et de la mise en contact avec le terrain un de ses axes stratégiques.

Nous coordonnons l'organisation d'animations de terrain en nous appuyant sur notre réseau de structures locales engagées dans le programme partout en France. Ces temps peuvent prendre différentes formes : plantations participatives, animations pédagogiques au pied des haies, collecte de graines pour la filière Végétal local, ou encore visite d'exploitation agricole. Nous mettons en relation les mécènes et leurs collaborateurs, des habitants bénévoles, avec les acteurs locaux de la haie (agriculteurs, structures techniques, élus…) ayant le souhait d'organiser ces rencontres et de transmettre leurs connaissances.

Ce que ces rencontres apportent aux entreprises mécènes

Pour les entreprises mécènes, ces événements répondent à un double objectif. Ils permettent tout d'abord d'impliquer concrètement les collaborateurs et des citoyens dans la démarche de mécénat portée par leur entreprise. Ils constituent également une opportunité de mieux leur faire comprendre les enjeux liés à l'arbre champêtre, à l'agriculture et à la biodiversité grâce à des échanges directs avec les acteurs de terrain. En découvrant les projets soutenus, les participants mesurent plus facilement l'impact concret de leur engagement.

Créer du lien entre agriculteurs, citoyens et entreprises

Ces rencontres sont aussi de précieux outils de sensibilisation et de création de lien social entre des univers qui se côtoient rarement : agriculteurs, associations, entreprises, collectivités et citoyens. Elles permettent d'expliquer concrètement les enjeux liés à la préservation des haies et de diffuser largement les messages portés par le Fonds pour l'Arbre. La convivialité de ces moments favorise les échanges, les questionnements et la prise de conscience des défis auxquels font face les territoires.

Pour les agriculteurs et les structures locales accompagnées, ces journées constituent aussi une véritable reconnaissance. Elles leur offrent l'occasion de valoriser leur travail, de partager leur expertise et de transmettre leur passion pour les haies et l'agroforesterie. En rapprochant financeurs, citoyens et acteurs de terrain, ces animations contribuent ainsi à renforcer l'adhésion collective autour de l'arbre champêtre et à faire émerger une vision commune : celle d'une ressource d'intérêt général, essentielle à la transition agroécologique et à l'avenir de nos territoires.

En 2025-2026, **11 animations** ont été réalisées et ont permis de toucher et mobiliser environ 500 personnes du grand public (collaborateurs, habitants bénévoles...).

OCTOBRE
1 **Animation** ***Au pied des haies*** en Mayenne auprès de 20 directeurs de magasins du Grand Ouest pour **la Fondation Truffaut**

NOVEMBRE
1 **Journée de plantation** en Île-de-France pour la **Fondation Yves Rocher, avec Terre & Cités**

DÉCEMBRE
2 Journées de plantation à Rennes pour la **Fondation Yves Rocher, avec la ville de Rennes**

JANVIER
Pour la **Fondation Yves Rocher**
2 Animations *Au pied des haies* en Bretagne avec le **Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust**
4 Journées de plantation à La Grange au Paysage à Strasbourg, en Île-de-France avec **Agrof'île**, à Toulouse avec **Racines Fertiles** et dans le Var avec **Les Résilients**

FÉVRIER
1 Journée de plantation à Warvin pour **Avril**, avec **Les Planteurs Volontaires**

Inscrire durablement la haie dans les politiques publiques

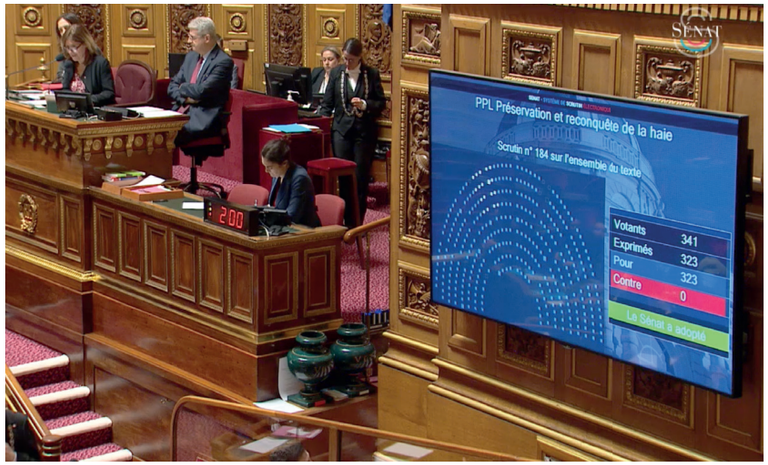
Les politiques publiques jouent un rôle déterminant pour créer un cadre favorable au développement de la haie, reconnaître les services qu'elle rend et orienter les financements vers les pratiques les plus vertueuses. Afin de faire reconnaître la haie comme une ressource d'intérêt général et de garantir une meilleure prise en compte de ses enjeux dans les politiques agricoles, environnementales et énergétiques, nous soutenons les actions de plaidoyer technique et politique menées par Réseau Haies France. Ce travail repose sur un dialogue permanent avec les ministères, les parlementaires, les collectivités territoriales (Régions en particulier) et l'ensemble des partenaires institutionnels concernés. L'année 2025-2026 a été marquée par plusieurs avancées significatives.

Inscrire les haies dans la Loi d'Orientation Agricole

L'une des principales avancées concerne l'intégration de plusieurs dispositions issues de la proposition de projet de loi en faveur de la reconquête de la haie dans l'article 38 de la Loi d'Orientation Agricole. Portée par le sénateur Daniel Salmon et adoptée à l'unanimité au Sénat, cette disposition fixe des objectifs nationaux ambitieux :

- 100 000 km de haies gérées durablement d'ici 2030 et 500 000 km à horizon 2048 ;
- 50 000 km de haies supplémentaires d'ici 2030 ;
- 500 000 tonnes de biomasse sèche produites annuellement à partir de haies gérées durablement à horizon 2048 ;

Au-delà de ces objectifs chiffrés, cette avancée législative marque une étape importante dans la reconnaissance des haies comme infrastructure écologique d'intérêt général. Pour la première fois, la loi introduit une définition du bon état écologique des haies, indispensable pour harmoniser la définition de la gestion durable et les politiques publiques. Elle apporte également un cadre juridique à la certification de la gestion durable des haies, reconnaissant ainsi les démarches de terrain engagées depuis plusieurs années.



← Adoption de la proposition de loi « Préservation et reconquête de la haie » à l'unanimité au Sénat le 30 janvier 2025

Le texte prévoit par ailleurs l'élaboration de schémas d'approvisionnement en bois énergie issus de haies gérées durablement, afin de concilier développement des filières haie-bois et préservation de la ressource. Enfin, il inscrit la mise en place d'une stratégie nationale pour la haie, destinée à coordonner les actions publiques en faveur de la plantation, de la gestion durable, de la valorisation économique et de la préservation du patrimoine haie.
Cette évolution législative constitue une reconnaissance majeure du rôle des haies pour l'agriculture, la biodiversité, le climat et l'aménagement des territoires.

Mieux encadrer les interventions sur les haies

L'adoption de l'article 37 de la Loi d'Orientation Agricole prévoit également la création d'un guichet unique de la haie destiné à simplifier les démarches administratives liées aux réglementations s'appliquant aux projets de destruction de haies. Cette mesure vise à rendre la réglementation plus lisible et plus cohérente pour les gestionnaires en insistant sur la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser), pour mieux protéger les haies.

Encourager économiquement la gestion durable

Le plaidoyer mené par Réseau Haies France a également permis de faire progresser la reconnaissance économique des haies. Un amendement proposant la création d'un crédit d'impôt couvrant 60 % des dépenses engagées pour la restauration de haies dégradées, dans la limite de 4 500 € par an et par exploitation agricole, a ainsi été soutenu par 67 sénateurs issus de différents groupes politiques.
Bien que cette mesure n'ait finalement pas été retenue dans la version définitive de la loi de finances, son adoption à plusieurs étapes du débat parlementaire témoigne d'une reconnaissance croissante des coûts engagés par les agriculteurs pour remettre en état leurs haies.

Renforcer les incitations de la Politique Agricole Commune

L'année 2025 a également été marquée par la mise en œuvre de l'augmentation du Bonus Haie de la PAC. Ce dispositif permet désormais aux agriculteurs engagés dans une démarche de gestion durable, avec le Label Haie, de bénéficier d'un soutien renforcé avec une aide Bonus de 20 € par hectare de surface agricole utilisée. Cette évolution contribue à mieux valoriser les exploitations qui préservent et gèrent durablement leur patrimoine arboré.

Préserver l'enveloppe financière du Pacte en faveur de la haie

Enfin, Réseau Haies France s'est fortement mobilisé en faveur du maintien des moyens consacrés au Pacte en faveur de la haie, principal programme national dédié à la valorisation et au développement des haies. Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, cette mobilisation a permis de limiter la diminution des crédits alloués à cette politique publique. Néanmoins, la baisse financière reste très importante et constitue un réel enjeu pour les années à venir.
À travers ce soutien aux actions menées par Réseau Haies France, nous complétons notre soutien aux actions de terrain en agissant sur les conditions qui permettent leur déploiement à grande échelle.

Agrandir le collectif de mécènes

Le Fonds pour l'Arbre repose depuis sa création sur une conviction forte : c'est la force du collectif qui permet d'accélérer l'impact en faveur de la haie et de l'arbre champêtre.
Être mécène du Fonds pour l'Arbre et de la haie, ce n'est pas seulement soutenir financièrement un programme d'intérêt général. C'est rejoindre un collectif d'entreprises et fondations engagées pour la haie, aux côtés de Réseau Haies France, qui partagent une vision et des valeurs communes.
Tout au long de l'année, les mécènes sont associés à la vie du Fonds à travers de nombreux temps de travail et d'échange. Quatre conseils d'administration, plusieurs groupes de travail thématiques consacrés au mécénat et à la communication, permettent de suivre l'avancement des actions menées et de construire collectivement les perspectives.

Faire grandir notre ambition collective

L'un de nos temps forts annuel est le séminaire stratégique. En juillet 2025, il s'est tenu à Versailles, dans les locaux de la Fondation Nature & Découvertes. Il a permis de prendre du recul sur les actions engagées, de réinterroger les priorités du Fonds et de définir les orientations pour les années à venir. Parmi les enjeux identifiés figure la nécessité d'élargir le cercle des entreprises engagées afin de consolider les moyens d'action du Fonds et d'accompagner la montée en puissance des besoins sur le terrain.

↓ Séminaire du Fonds pour l'Arbre en juillet 2025, ©Réseau Haies France



Prendre du recul pour mieux agir

Dans cette perspective, le collectif a décidé de se faire accompagner par un cabinet spécialisé afin de construire une stratégie de mécénat ambitieuse et structurée. Un appel d'offres a ainsi été lancé en 2026 pour sélectionner le prestataire et définir les leviers permettant de sensibiliser de nouveaux mécènes à la cause de l'arbre champêtre.
Après six années d'existence, le Fonds pour l'Arbre a également engagé une démarche d'évaluation de son programme et de son organisation. Cette démarche vise à mesurer les effets des actions soutenues, à identifier les axes d'amélioration et à recueillir la perception des bénéficiaires accompagnés sur le terrain. Le cabinet AScA a été retenu pour conduire ce travail dont les conclusions permettront d'alimenter les réflexions du collectif et de préparer les prochaines étapes d'évolution des modalités d'action du Fonds pour l'Arbre.



↙↙ Atelier AScA, ©Réseau Haies France





« Face au déclin des haies en France, aucun acteur ne peut agir seul. La création du Fonds pour l'Arbre répond à ce constat et incarne une conviction forte de la Maisons du Monde Foundation : c'est par la force du collectif, le croisement des expertises et la mise en commun des moyens que l'on démultiplie l'impact. En structurant des filières locales et en renforçant les compétences des acteurs sur le terrain, ce mécénat collectif montre toute sa valeur. »



Hélène Guiet, Directrice générale de la Maisons du Monde Foundation

Du collectif au terrain

Au-delà de ces temps de gouvernance et de réflexion, une attention particulière est portée à la création de moments de convivialité et d'immersion sur le terrain. Parce que les projets soutenus prennent vie dans les territoires, il est essentiel pour les mécènes d'en découvrir concrètement les acteurs et les réalisations. En octobre 2025, une visite de terrain a ainsi été organisée dans le Grand Est. Les mécènes ont pu découvrir la pépinière Hanfgranva afin de mieux comprendre les enjeux de la filière Végétal local, rencontrer l'association Haies Vives d'Alsace pour échanger sur la structuration du Réseau Haies Grand Est et participer à un atelier de diagnostic de l'état d'une haie sur l'exploitation agricole de Julien Scharsch. Ces moments privilégiés permettent de mieux appréhender les réalités du terrain, de nourrir les échanges au sein du collectif et de renforcer le lien entre les mécènes et les projets qu'ils rendent possibles.



↔↓ Visite terrain des mécènes dans le Grand Est - octobre 2025. @ Réseau Haies France

Perspectives - À horizon 2030

Six ans après sa création, le Fonds pour l'Arbre est entré dans une nouvelle phase de son développement. Les résultats obtenus démontrent sa capacité à soutenir durablement les acteurs de terrain qui œuvrent chaque jour en faveur de l'arbre et de la haie. Mais l'urgence climatique, l'érosion de la biodiversité et les transformations du monde agricole nous obligent à poursuivre et amplifier nos efforts.
À l'horizon 2030, notre ambition est de contribuer à faire de la haie un pilier reconnu de la transition agroécologique et du développement des territoires ruraux. Cette ambition s'inscrit en complémentarité avec les politiques publiques : le Fonds pour l'Arbre agit aux côtés des collectivités et de l'État.

Gérer durablement les haies et accompagner leur renouvellement

Notre première ambition est d'accompagner un changement d'échelle des pratiques de terrain.
D'ici 2030, nous visons :

- 5 000 km de haies gérées durablement supplémentaires chaque année, grâce au déploiement du Label Haie et à la montée en compétences des acteurs du terrain ;
- 450 km de nouvelles haies implantées, en accompagnant des projets de plantation de qualité adaptés aux enjeux climatiques ;
- Le renforcement de la formation des techniciens et conseillers ;
- La capitalisation des retours d'expérience en matière de régénération naturelle assistée et de suivi des jeunes haies.

Renforcer les dynamiques territoriales

La réussite de la transition agroécologique repose sur des acteurs locaux forts et bien structurés. Notre objectif est de poursuivre le développement du réseau territorial de la haie avec la création de trois nouveaux Réseaux Haies régionaux, afin de renforcer l'accompagnement des agriculteurs, des collectivités et des partenaires engagés dans les territoires.
Nous souhaitons également développer un réseau de maires et d'agriculteurs ambassadeurs de la haie, convaincus de son rôle pour l'adaptation des territoires au changement climatique.

Sensibiliser et faire reconnaître la haie

Nous poursuivrons nos actions de sensibilisation et d'engagement auprès du grand public, des entreprises et du monde agricole. Nous nous fixons notamment comme objectif d'impliquer 1 000 collaborateurs d'entreprises dans des animations et plantations de terrain et de renforcer l'attractivité du Concours Général Agricole des pratiques agroécologiques.
Parallèlement, nous continuerons à soutenir les actions de plaidoyer portées par Réseau Haies France afin de maintenir la haie parmi les priorités nationales et d'obtenir les moyens nécessaires à la mise en œuvre des ambitions portées par le Pacte en faveur de la haie et la Loi d'Orientation Agricole.

Agrandir notre collectif de mécènes

Enfin, notre ambition est de développer le collectif de mécènes qui constitue le socle du Fonds pour l'Arbre. Aujourd'hui, près de 30 % des demandes de soutien ne peuvent être accompagnées faute de ressources suffisantes. Renforcer notre capacité financière est donc indispensable pour soutenir davantage de projets, accompagner la structuration territoriale et poursuivre les actions de plaidoyer.

Des défis à relever collectivement

Ces ambitions s'accompagnent de défis majeurs. Le premier est celui du changement climatique, qui nous oblige à adapter les pratiques de plantation et à imaginer les haies de demain. Le second est celui de la gestion durable, aussi bien pour les jeunes haies que pour les haies matures dont l'état écologique est aujourd'hui fortement dégradé. Enfin, la réussite de cette ambition dépendra de notre capacité collective à maintenir la haie parmi les priorités des politiques publiques.
À l'horizon 2030, notre conviction demeure inchangée : la haie est une solution concrète, immédiatement mobilisable et fédératrice. C'est en réunissant agriculteurs, collectivités, experts de la haie, associations, entreprises, citoyens et mécènes que nous pourrons lui redonner toute sa place dans les paysages et dans les territoires.



Mécènes, nous rejoindre

La haie, une solution à portée de main

Partout en France, les haies jouent un rôle essentiel. Elles protègent les sols, favorisent la biodiversité, préservent la ressource en eau, stockent du carbone et renforcent la résilience de l'agriculture face au changement climatique.
Pourtant, malgré une prise de conscience grandissante, leur disparition se poursuit encore aujourd'hui, à raison de 23 500km par an. Face à ce constat, nous nous devons d'agir.
Porté par l'expertise et le réseau d'acteurs de la haie animés par Réseau Haies France, le Fonds pour l'Arbre rassemble autour d'un programme unique entreprises, fondations, agriculteurs, collectivités, associations et citoyens autour d'une ambition commune : redonner toute sa place à l'arbre et à la haie dans nos territoires.

En rejoignant le Fonds pour l'Arbre et en soutenant son programme, vous participez à une dynamique collective qui agit concrètement pour :

- Accompagner les agriculteurs et les collectivités dans leurs projets
- Planter des haies de qualité et adaptées aux territoires
- Restaurer et gérer durablement le patrimoine existant
- Structurer des filières locales
- Soutenir les acteurs qui agissent sur le terrain et accompagnerleur monter en compétence
- Faire progresser les politiques publiques en faveur de la haie

Le Fonds pour l'Arbre finance un maillon essentiel de la préservation des haies : l'animation territoriale, régionale et nationale. Ce soutien permet d'accompagner davantage de territoires, de développer les actions sur le terrain et d'amplifier l'impact collectif du programme.

Au-delà du soutien financier, les mécènes rejoignent une communauté d'entreprises et de fondations mobilisées autour d'un enjeu concret et fédérateur, bénéficient de l'opportunité d'échanges entre pairs et accèdent à une meilleure compréhension des enjeux liés à l'arbre et à la haie. Cette dynamique collective favorise le partage d'expériences, l'acculturation aux défis de la transition écologique et la construction d'engagements durables avec le mécénat.

En retour, les mécènes apportent au Fonds pour l'Arbre bien davantage qu'un financement. Par leur diversité, leur expertise et leur ancrage territorial, ils contribuent à faire rayonner la cause de l'arbre et de la haie auprès d'acteurs stratégiques à associer. Leur engagement renforce la légitimité des actions portées dans les territoires et à l'échelle nationale, tout en donnant davantage de poids au plaidoyer en faveur de politiques publiques ambitieuses.

Véritables relais d'influence et de mobilisation, les mécènes agissent comme une caisse de résonance auprès du monde économique et de leurs parties prenantes.

Face aux défis climatiques et au recul des financements publics consacrés à la haie, nous avons besoin de nouveaux mécènes pour maintenir cette dynamique. Rejoindre le Fonds pour l'Arbre, c'est soutenir un projet d'intérêt général, tout en prenant part à une aventure collective porteuse de sens, d'impact et d'avenir. s.

Ensemble, faisons grandir la haie.

FONDS POUR L'ARBRE
S'UNIR POUR LES HAIES

A ÉTÉ CRÉÉ PAR

FONDATION YVES ROCHER — RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE & RÉSEAU HAIES France

AVEC

MAISONS DU MONDE Foundation · ecotone FONDATION · FONDATION NATURE & DÉCOUVERTES · la Boulangère Bio · olga Un présent pour l'avenir · CAUDALIE PARIS · 6 GROUPE · avril · AGIR POUR UN TOURISME RESPONSABLE · FONDATION D'ENTREPRISES GEORGES TRUFFAUT · CONCRETE Fondation · SAVEN · FONDS DE DOTATION FAMILIAL PEUGEOT

MEMBRES BIENFAITEURS

1% FOR THE PLANET · MAIF · ecotone · le Poids du Vivant


FONDS POUR L'ARBRE
S'UNIR POUR LES HAIES
www.fondspourlarbre.fr